



Conseil économique
et social

Distr.
LIMITÉE

E/C.7/1994/L.2
10 février 1994
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ DES RESSOURCES NATURELLES
Deuxième session
22 février-4 mars 1994
Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET AUTRES QUESTIONS D'ORGANISATION

État de la documentation de la session

Note du Secrétariat

1. Dans ses résolutions 1979/1 et 1979/69 relatives au contrôle et à la limitation de la documentation et 1988/77 relative à la revitalisation du Conseil, le Conseil économique et social a réitéré que le Secrétariat devrait distribuer la documentation pertinente dans toutes les langues de travail six semaines avant l'ouverture des sessions du Conseil et de ses organes subsidiaires et invité le Secrétariat à prendre des mesures pour assurer une application efficace du paragraphe 4 de l'article 13 du règlement intérieur du Conseil. Dans sa résolution 1979/69, le Conseil a prié le Secrétariat de l'informer, ainsi que ses organes subsidiaires, par la voie de l'ordre du jour annoté, des documents qui n'ont pas été publiés conformément à la règle des six semaines en indiquant toutes les raisons qui en auront empêché la distribution.
2. La première session du Comité des ressources naturelles devant se tenir du 22 février au 4 mars 1994, les documents auraient dû parvenir à la Division de la coordination des politiques et des affaires du Conseil économique et social le 7 décembre 1993 au plus tard et être distribués le 11 janvier 1994 au plus tard.

* E/C.7/1994/1.

Annexe

ÉTAT DE LA DOCUMENTATION AU 14 FÉVRIER 1994

Point de l'ordre du jour	Document et cote	Date de présentation à la Division de la coordination des politiques et des affaires du Conseil économique et social	Date de présentation au Bureau des services de conférence	Date de publication effective et prévue	Paru
2	Ordre du jour annoté (E/C.7/1994/1)				
3	Rapport du Secrétaire général sur les activités menées par les organismes des Nations Unies et sur la coordination interorganisations dans le domaine des ressources en eau (E/C.7/1994/2)	7 décembre	18 janvier		15 février
3	Rapport du Secrétaire général sur les activités de coopération technique menées par les organismes des Nations Unies dans le secteur de l'industrie extractive (E/C.7/1994/3)	7 décembre	23 décembre		15 février
5	Rapport du Secrétaire général sur les ressources en eau : progrès réalisés dans l'application du Plan d'action de Mar del Plata et d'Action 21 dans le domaine des ressources en eau (E/C.7/1994/4)	7 décembre	12 janvier		16 février
5 b)	Rapport du Secrétaire général sur les instruments internationaux en vue d'une action mondiale (E/C.7/1994/5)	7 décembre	11 janvier		15 février
6	Rapport du Secrétaire général sur les questions d'ordre institutionnel et juridique liées à la gestion intégrée des ressources en eau (E/C.7/1994/6)	7 décembre	18 janvier		17 février
7	Rapport du Secrétaire général sur les moyens de faciliter les flux de ressources financières et la mise au point et le transfert de technologie en vue de la mise en valeur des ressources minérales dans les pays en développement et les pays en transition (E/C.7/1994/7)	7 décembre	12 janvier		17 février
7 b)	Rapport du Secrétaire général contenant un examen des programmes régionaux d'évaluation des ressources minérales et des besoins en matière de ressources (E/C.7/1994/8)	7 décembre	12 janvier		17 février

Point de l'ordre du jour	Document et cote	Date de présentation à la Division de la coordination des politiques et des affaires du Conseil économique et social	Date de présentation au Bureau des services de conférence	Date de publication effective et prévue
7 c)	Rapport du Secrétaire général sur la petite industrie extractive dans les pays en développement et en transition (E/C.7/1994/9)	7 décembre	29 décembre	15 février
8	Rapport du Secrétaire général sur les effets de l'évolution de la politique en matière d'environnement sur l'industrie extractive dans le monde entier (E/C.7/1994/10)	7 décembre	31 janvier	18 février
3	Rapport du Secrétaire général sur les principes, règles et règlements internationaux en vigueur régissant les relations entre le propriétaire des données recueillies au moyen de techniques de télédétection et le pays auquel ces données se rapportent, et des activités actuellement menées par les organismes des Nations Unies (E/C.7/1994/11)	7 décembre	17 décembre	Paru
3	Rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds autorenouvelable des Nations Unies pour l'exploration des ressources naturelles (E/C.7/1994/12)	3 février	8 février	22 février

